## Discours de Laurent Kavakure devant l'Assemblée Générale de l'ONU

@rib News, 28/09/2013 – Source UN News CentreBurundi : priorité au développement et à la consolidation de la paix26 septembre 2013 – Tout en réaffirmant son engagement en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Ministre des relations extérieures du Burundi, Laurent Kavakure, a souligné les progrÔs réalisés par son pays en matiÔre de consolidation de la paix. « Nous promettons au peuple burundais et à la communauté internationale la tenue prochaine d'élections transparentes, libres et apaisées », a déclaré le Ministre er introduction de son allocution au débat général de l'Assemblée, en précisant que les élections générales se tiend en 2015.

« Le Burundi s'apprête aussi à se doter d'une commission vérité et réconciliation (CVR) pour faire la lumière sur des violations massive des droits de l'homme depuis son indépendance », a ajouté M. Kavakure, conformément à l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation d'août 2000. Sur le plan socioéconomique, a poursuivi le Ministre, le Burundi a adopté, en décembre 2012, la « Vision Burundi 2020 » qui indique ce que le pays sera en 2025, et dont les piliers visent notamment « à promouvoir un leadership fort à tous les niveaux de l'appareil d'Etat, à fournir une qualité de vie à la population, à compter sur une population éduquée et jouissant d'une bonne santé, et à promouvoir une croissance ©conomique acc©lérée et deux chiffres ». Le Ministre a par ailleurs affirmé l'engagement de son pays pour la réalisation des huit OMD, adoptés lors du Sommet du Millénaire de 2000 et dont la date-butoir est fixée à 2015. Se félicitant des progrÃ"s réalisés par le Burundi dans ce domaine, M. Kavakure a notamment mentionné, s'agissant du premier OMD portant sur l'©limination de l'extrÂame pauvreté, que l'incidence de la pauvreté a diminué sur l'ensemble du pays, passant à 67% en 2006 contre 81,3% en 1998. Entre autres réalisations, le Ministre a également noté, concernant le deuxià me OMD relatif à l'©ducation pour tous, que le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 52,88% en 1990 à 96,1% en 2010.En ce qui concerne le cadre stratégique de consolidation de la paix au Burundi, « des progrÃ"s substantiels ont été enregistrés et une troisiÃ"me phase de ce programme est en cours d'élaboration par le gouvernement conjointement avec le Bureau des Nations Unies au Burundi et le Bureau qui en a la charge à New York », a expliqué M. Kavakure. « Au regard des progrÃ"s notables déjà enregistrés depuis que notre pays est sous l'agend de la Commission de consolidation de la paix (CCP), le Burundi estime qu'il est temps qu'il se retire progressivement de l'Agenda de la Commission », a avancé le Ministre. En outre, le gouvernement du Burundi « souhaite voir le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUD) se transformer en février 2014, en équipe pays des Nations Unies au Burundi ». À propos de la Cour pénale internationale (CPI), le Ministre a exprimé en conclusion « sa totale solidarité envers le peuple Kényan qui vient d'élire démocratiquement ses dirigeants » et plaidé en faveur d'une révision du Statut de Rome lors la prochaine Assemblée générale des États parties, prévue du 20 au 28 novembre 2013.Lire l'intégralité du discou